

Vers une approche communautaire de la sûreté nucléaire

Compte-rendu de la réunion-débat organisée à Paris le 13 janvier 2004

Comme devait le rappeler le Président du Forum Atomique Français, **Francis Tétreau**, cette rencontre avait trois objectifs :

- Faire mieux connaître aux industriels du nucléaire français les activités du FAF et les actions entreprises par Foratom pour défendre les positions des industriels au niveau Européen ;
- Apporter aux industriels une information sur le débat énergétique européen et, plus particulièrement, sur les directives communautaires en cours de préparation concernant l'énergie nucléaire ;
- Enfin, en réunissant les industriels, à un moment où des signes encourageants et concrets d'un redémarrage du nucléaire en Europe sont perceptibles, il s'agissait aussi de réactiver le lien entre des sociétés ayant participé au programme nucléaire civil français au cours de ces trente dernières années.

Mme Chevasson, Directeur Délégué aux Affaires Européennes du CEA, et Secrétaire du Comité Technique Interministériel, après avoir souligné que des écueils restaient à franchir (le souvenir de Tchernobyl est toujours présent - la libéralisation du secteur de l'énergie est difficile à concilier avec les exigences de sûreté) a rappelé les efforts de la Commission pour avoir un vrai débat sur l'énergie, une stratégie cohérente et une vision à long terme. Mme Chevasson a souligné, de façon claire et concise, le rôle très positif de Bruxelles vis-à-vis de l'énergie nucléaire et, tout particulièrement, celui de Mme De Palacio, tout en indiquant que 2004 allait constituer une année charnière en raison, d'une part, des élections européennes qui induiront un renouvellement de la Commission, et, d'autre part, du démarrage du projet de réacteur finlandais en l'attente d'une décision sur l'EPR en France. Mme Chevasson concluait en souhaitant une mobilisation générale s'étendant aux nouveaux Etats membres, pour que l'énergie nucléaire retrouve sa vraie place dans le débat énergétique européen.

M. Waeterloos, Directeur Sûreté et Sécurité Nucléaire à la Commission Européenne, est intervenu pour fournir un éclairage complet sur les derniers développements relatifs aux projets de directives envisagées au niveau européen.

C'est suite à une demande du Parlement Européen de juillet 2002 que la Commission, invitée à prendre une initiative dans le domaine de la sûreté nucléaire, a émis deux propositions de directives, à savoir :

- La première définissant les obligations de base et les principes généraux dans le domaine de la sûreté des installations nucléaires,
- La seconde concernant la gestion du combustible nucléaire irradié et des déchets radioactifs.

Le contenu des directives, les progressions mais aussi les difficultés rencontrées ont été très clairement présentés par M. Waeterloos. Ces directives répondent à un souhait d'harmonisation des approches réglementaires dans les différents pays membres et aux attentes de l'opinion, dont un sondage récent montre qu'une majorité d'Européens seraient rassurés si l'UE fixait des règles communes pour la sûreté des installations et le traitement des déchets.

Au cours d'un débat nourri, l'assistance d'environ soixante personnes représentant une trentaine de sociétés différentes, s'est notamment interrogée sur les chances d'adoption de ces directives avant les élections européennes du printemps 2004. L'orateur a émis le souhait que ces directives soient adoptées avant le changement de Commission, pronostiquant que tout report risquait de rendre leur aboutissement aléatoire.